



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 12/06/2026

afférents		qui ont pris
au Conseil Municipal	En exercice	part à la
		Délibération
11	11	09

L'an deux mille vingt-six et le 12 juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, ALCOUFFE Maryse, GIRARD Christophe, VIGUIE-BOU Audrey, VIGUIE-BOU Corinne, ROUQUIER Paul.

Absents : BOUTARY Victor, représenté par Jean-Louis BESSIERE, M. MIEHE Jérémie.

Date de la Convocation : 08/06/2026

Date d'affichage : 08/06/2026

Mme Maryse ALCOUFFE a été nommée secrétaire de séance.

Attribution des Lots 01 – 02 – 05 – 06 – 07 – 08 – 09 – 10 – 11 – 12. Travaux pour la requalification du bâtiment de la Mairie et de la salle des fêtes _DE_2026_65

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et suivants ;

VU le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L. 2152-7 et suivants, R2122-2, R. 2152-6 et suivants, R. 2181-1 et suivants, R. 2182-1 et suivants R2185-1 et suivants ;

VU l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) publié par voie électronique sur la plateforme e-Occitanie avis n°2025-1, et sur centre-presse, en date du 16/01/2026 ;

VU le Rapport d'Analyse des Offres (RAO) en date du 11/06/2026 (ci-joint en annexe) ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) en date du 12/06/2026 réunie avant le conseil municipal approuvant la présente délibération ;

VU la délibération n°53 en date du 27/04/2026 du Conseil Municipal déclarant sans suite les Lots 03 – 04 et 11 au motif d'infructuosité ;



VU la consultation passée sans publicité pour les lots 03 – 04 et 11 en date du 11/05/2026, puis à nouveau pour le lot 3, en date du 20/05/2026 et en date du 26/05/2026 ;

VU le Rapport d'Analyse des Offres pour le Lot 11 (ci-joint en annexe) ;

CONSIDERANT que la commune de Belcastel est propriétaire d'un bâtiment dans lequel s'y trouve la Mairie et la salle des fêtes communale ;

CONSIDERANT que ce bâtiment nécessite des travaux de réaménagement, la Collectivité Territoriale a lancé une consultation en procédure adaptée ouverte comportant 12 Lots en date du 16/01/2026 ;

CONSIDERANT que la Date Limite de Remise des Offres (DLRO) était fixée au 16/02/2026 à 17h00 ;

CONSIDERANT que l'analyse des offres a permis de classer les candidats conformément aux critères de jugement des offres évoqués dans l'article 6 du Règlement de Consultation (RC) :

1. Modalités de notation du critère du prix : 40% de la valeur de l'offre
2. Modalités de notation du critère valeur technique (Moyens humains, Moyens matériels, Critère délais, Organisation et méthodologie de l'entreprise) : 60% de la valeur de l'offre

CONSIDERANT que le rapport d'analyse des offres donne un classement des candidats pour chaque lot, et que les offres économiquement les plus avantageuses sont les suivantes :

1. Lot n°01 – DESAMIANPAGE – ENTREPRISE : AWWA GROUP– NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 88,75 SUR 100 ;
2. Lot n°02 – TERRASSEMENT – VRD DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE – ENTREPRISE : SARL MOULY REY – NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 100 SUR 100 ;
3. Lot n°05 – CLOISONS-PLAFONDS- ISOLATION – ENTREPRISE : SARL SANHES Jean-Claude & Fils – NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 84,83 SUR 100 ;
4. Lot n°06 – MENUISERIES INTERIEURES – ENTREPRISE : SAS BRAS TURLAN– NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 83,75 SUR 100 ;
5. Lot n°07 – CHAPE – CARRELAGE – RESINE – FAIENCES- ENTREPRISE : SARL SANHES Jean-Claude & Fils - NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 96,25 SUR 100 ;
6. Lot n°08 – PEINTURE – ENTREPRISE : Sté J-Michel CAMPO – NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 85.68 SUR 100 ;
7. Lot n°09 – ELECTRICITE COURANTS FORTS COURANTS FAIBLES – ENTREPRISE : EI JP FAUCHE AGENCE AGV FLOTTES RODEZ – NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 96,59 SUR 100 ;



8. Lot n°10 – CVC- EI JP- ENTREPRISE : FAUCHE AGENCE AGV FLOTTES RODEZ- NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 83,96 SUR 100 :
9. Lot n°12 – PANNEAUX FROIDS – EQUIPEMENTS CUISINE – ENTREPRISE : SARL DAFILEC – NOMBRES DE POINTS OBTENUS : 90,83 SUR 100 :

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) a été consultée en date du 12/06/2026, avant le conseil municipal, afin qu'elle puisse donner un avis sur le rapport d'analyse des offres du 11/06/2026 ;

CONSIDERANT que la CAO a émis un avis positif pour les analyses des offres, et donc pour le classement des candidats proposés ;

CONSIDERANT l'infructuosité des Lots 03 – 04 – 11, déclarés sans suite la procédure pour infructuosité, par délibération n° 53 du Conseil Municipal en date du 27/04/2026 ;

CONSIDERANT que conformément à l'article R. 2122-2 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur a décidé de procéder à une nouvelle consultation pour ces trois (03) lots sans publicité mais en mettant en concurrence ;

CONSIDERANT que pour les lots 03 et 04, le pouvoir adjudicateur est en attente de retour des candidats, il ne peut donc pour le moment attribuer ces marchés ;

CONSIDERANT que pour le lot 11, le pouvoir adjudicateur a sollicité 3 candidats afin de répondre au cahier des charges, et que 2 candidats ont remis une offre ;

CONSIDERANT que l'analyse des offres basées sur les critères de jugement des offres énoncés dans le cahier des charges, a permis de classer les offres des candidats :

10. Modalités de notation du critère du prix : 40% de la valeur de l'offre
11. Modalités de notation du critère valeur technique (Moyens humains, Moyens matériels, Critère délais, Organisation et méthodologie de l'entreprise) : 60% de la valeur de l'offre

CONSIDERANT que l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de ILEX MIDI PYRENEES – NOMBRE DE POINTS OBTENUS : 96 SUR 100

Après avoir délibéré

1. **DECIDE** d'attribuer les marchés relatifs aux travaux pour la requalification du bâtiment de la Mairie et de la salle des fêtes, sous réserves de l'obtention des pièces administratives demandées aux soumissionnaires retenus lors de la diffusion de la NOTI 1,



1. Lot 01 – DESAMIANPAGE

AWWA GROUP- ADRESSE DU SIEGE : 82 Route de Bayonne, 31300 Toulouse

Pour un montant estimatif de 24 608,60 € HT, soit 29 530.32 € TTC.
Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

2. Lot 02 – TERRASSEMENT – VRD DEMOLITIONS – GROS OEUVRE – GROS ŒUVRES.

SARL MOULY REY- ADRESSE DU SIEGE : ZA du Puech 2, 12160 BARAQUEVILLE

Pour un montant estimatif de 143 951,60 € HT, soit 172 741.92€ TTC.
Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

3. Lot 05 – CLOISONS-PLAFONDS- ISOLATION.

SARL SANHES Jean-Claude & Fils. ADRESSE DU SIEGE : Lotissement Les Furgatières, 12320 SENERGUES

Pour un montant estimatif de 35 806,07 € HT, soit 42 967.28€ TTC.
Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

4. Lot 06 – MENUISERIES INTERIEURES

SAS BRAS TURLAN – ADRESSE DU SIEGE : 51, ZA des Cambous, 12330, Marcillac Vallon.

Pour un montant estimatif (offre de base + PSE) de 63 908,04 € HT a, soit 76 689.64 € TTC.
Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

5. Lot 07 – CARRELAGE – RESINE – FAIENCES.

SARL SANHES Jean-Claude & Fils- ADRESSE DU SIEGE : Lotissement Les Furgatières, 12320 SENERGUES.

Pour un montant estimatif de 40 263,75 € HT, soit 48 316.5 € TTC.
Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

6. Lot 08 – PEINTURE.

Sté J-Michel CAMPO – ADRESSE DU SIEGE : 65 Rue Thomas Edison, ZA de Bel Air, 12000 RODEZ.
Pour un montant estimatif de 13 381,25 € HT, soit 16 057.5 € TTC.
Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

7. Lot 09 – ELECTRICITE COURANTS FORTS COURANTS FAIBLES.



EI JP FAUCHE AGENCE AGV FLOTTES RODEZ – ADRESSE DU SIEGE : 329, rue de la ferronnerie,
12000 RODEZ

Pour un montant estimatif de 42 500,00 € HT, soit 51 000 € TTC.

Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

8. Lot 10 – CVC.

EI JP-FAUCHE AGENCE AGV FLOTTES RODEZ – ADRESSE DU SIEGE : 329, rue de la ferronnerie,
12000 RODEZ.

Pour un montant estimatif de 31 987,61 € HT, soit 38 385.13 € TTC.

Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

9. Lot 12 – PANNEAUX FROIDS – EQUIPEMENTS CUISINE.

SARL DAFILEC – ADRESSE DU SIEGE : 41 Boulevard des Balquières, 12850 ONET LE CHATEAU

Pour un montant estimatif de 31 990,65 € HT, soit 38 388.78 € TTC.

Pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

10. **DECIDE** d'attribuer le Lot n° 11 – APPAREIL ELEVATEUR, passé sans publicité après une déclaration sans suite d'une première consultation, à l'entreprise ILEX ACCESSIBILITE – 31 Chemin de Chantelle, BAT A01, 31200 TOULOUSE – pour un montant estimatif de 14 385,00 € HT, soit 17 262 € TTC, pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

11. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Délais et voies de recours : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse territorialement compétent, situé 68, rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>

Un recours gracieux peut également être exercé contre cet acte auprès de l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Toutefois, le silence gardé pendant deux mois sur une réclamation vaut décision implicite de rejet.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE



Le Secrétaire de Séance
Madame Maryse ALCOUFFE

Acte rendu exécutoire par
- Transmission au contrôle de légalité le 17/06/2026
- Publication le